



# 1<sup>er</sup> BOURSE D'ÉCHANGES et VIDE GARAGE 1906 DANS LE RETRO

**SAMEDI 1 JUIN & DIMANCHE 2 JUIN 2024**  
Complexe Sportif « Les Châtaigniers » St Mars la Brière (72)

**Exposition à la vente en extérieur pour : *Pièces détachées, Outillages***

**Et dans la salle pour : *Modélisme, Miniatures, Documentation...***

## INFORMATIONS

- Déclaration en mairie N° 0057 en date du 05/04/2024
- Objet : Autorisation de vente au déballage à SAINT MARS LA BRIERE le 1 et 2/06/2024
- Organisateur : COMITE DE COMMISSAIRES DE ROUTE AUTOMOBILE (C.C.R.A.)
- Accueil des exposants et ouverture de la salle à partir de 8h
- Ouverture au public: de 10h à 19h.
- Le prix du mètre linéaire, à l'extérieur, est fixé à 4 euros pour les pièces détachées et outillages (Table non fournies)
- Le prix du mètre linéaire ( en salle) est de 5 euros pour le Modélisme, Miniatures, Documentation... (Tables fournies)
- Pour la restauration, un food truck et une buvette, sont présents sur le site

## REGLEMENT

### C.C.R.A

- Se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute candidature sans avoir à justifier sa décision.
- Attribue les emplacements après inscription et paiement.
- Ré attribue un emplacement, s'il n'est pas occupé à 8h.
- Décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration du matériel d'un exposant.
- Ne tolérera aucun emplacement en dehors du périmètre du Vide Garage et Bourse d'Échanges.
- Les chèques seront encaissés après le Vide Garage et Bourse d'Échanges.
- En cas d'absence non signalée, le chèque sera encaissé.

## L'EXPOSANT S'ENGAGE

- A respecter les horaires de la manifestation.
- A respecter toutes les consignes données par l'organisateur.
- A respecter les lieux mis à sa disposition.
- A laisser l'emplacement propre lors de son départ.
- A ne pas sous louer son emplacement.
- A ne pas circuler dans les heures de la manifestation avec son ou ses véhicules sur le périmètre de vente, sauf dans la zone réservée à la vente de véhicules.
- Pour les non professionnels, à ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature, cette année. (Décret N° 2009-16 du 7/01/2009 relatif aux ventes au déballage)

Le non-respect du règlement expose le contrevenant à son renvoi, sans remboursement ni versement d'indemnités.

LES EXPOSANTS AYANT PAYE LEUR DROIT DE PLACE  
ACCEPTENT DE CE FAIT LE REGLEMENT



## Bulletin d'inscription

1<sup>er</sup> Bourse d'Échanges et Vide Garage

1906 dans le Retro

Samedi 1 juin 2024

Dimanche 2 juin 2024

Complexe Sportif « Les Châtaigniers » St Mars la Brière (72)

Exposition extérieure et en salle

Nom ou raison sociale .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. .... Mail .....

↪ Pièce d'identité obligatoire : Numéro .....  
Délivrée le ..... à .....

↪ Pour les commerçants et sociétés : Numéro et lieu d'immatriculation au registre  
du commerce :

Numéro : ..... Délivré le : .....

Siret : ..... Code APE : .....

Pièces détachées	Outillage	Modélisme	Miniatures	Documentation

- Mettre une croix dans la ou les cases concernées

• SAMEDI 1 JUIN 2024

• DIMANCHE 2 JUIN 2024

- à l'intérieur : nombre de mètres linéaires ..... x 5 € = .....€

- à l'extérieur : nombre de mètres linéaires ..... x 4 € = .....€

Tables non fournies pour l'extérieur

Total = .....€

**Bulletin à retourner dans les meilleurs délais, accompagné de votre règlement à l'ordre de :**

**C.C.R.A**

**79 chemin de la Ricordière**

**72470 SAINT MARS LA BRIERE**

**Tél. 06.24.31.73.15**

Chèque N° .....

Banque .....

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité si j'endommage le revêtement de sol (pour les exposants à l'intérieur)

Je m'engage à respecter le règlement

Fait le ..... 2024 à ..... Signature :